



PROGRAMME COLLOQUE SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

21 janvier 2020

IUT de Reims - Amphithéâtre Y3



UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

& établissements
associés

Enjeu national, le numérique est porteur d'innovation et de croissance, mais aussi de risques pour nos établissements et pour la recherche. La journée dédiée à la sécurité des systèmes d'information vient rappeler que la sécurité de l'écosystème numérique est une responsabilité collective et partagée qui repose notamment sur une sensibilisation, une formation et une information dédiées.

9H-9H30 : ACCUEIL

9H30 : OUVERTURE DU COLLOQUE

Par : Guillaume GELLÉ - président de l'université de Reims Champagne-Ardenne

9H45 : ETAT DE LA MENACE ET RÉPONSE DE L'ETAT

Intervenant : ANSSI - Service du Premier Ministre (Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information)

Face aux cybermenaces, l'Etat s'est engagé depuis 2015 dans une stratégie nationale pour la sécurité du numérique, coordonnés par l'ANSSI. Cette stratégie, a pour ambition de répondre aux nouveaux enjeux nés des évolutions des usages numériques et des menaces qui y sont liées, et compte cinq objectifs : garantir la souveraineté nationale par des mesures propres à renforcer la sécurité des infrastructures critiques ; apporter une réponse forte contre les actes de cyber-malveillance affectant les systèmes d'information de l'État, des entreprises et des particuliers ; sensibiliser et former à la cybersécurité ; faire de la sécurité numérique un vecteur de compétitivité et renforcer la voix de la France à l'international par le soutien à une autonomie stratégique européenne cyber et l'appui aux pays émergents désireux de contribuer à la stabilité du cyberspace.

Aujourd'hui, quel est le panorama des menaces du cyberspace ? Quels sont les risques afférents à ces menaces ? Quelles sont les solutions et les tendances proposées en matière de cyber sécurité ? ...

10H30 : LA PROTECTION DU POTENTIEL SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE ET INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE - PPST

Intervenant : Ministère de l'Intérieur

Le PPST vise à protéger les accès aux savoirs, savoir-faire et technologies dites « sensibles » des établissements publics et privés, qu'il s'agisse de biens matériels ou immatériels propres à l'activité scientifique fondamentale et appliquée ainsi qu'au développement technologique, dont le vol ou le détournement porterait atteintes aux intérêts économiques ou à la sécurité du territoire.

Quelles sont les mesures de protections mises en place ? Qui sont les laboratoires ZRR et comment en contrôler les accès ? Comment protéger les travaux de recherche ? Comment accompagner et sécuriser les activités scientifiques ?

11H : PAUSE

11H15 : DONNÉES PERSONNELLES ET ESPIONNAGE

Intervenant : Ministère de l'Intérieur

L'intimité de la vie privée et le secret des communications électroniques sont protégés par la loi. Néanmoins aujourd'hui que ce soit à travers les réseaux sociaux ou simplement par la visite d'un site web, vos données personnelles comme votre localisation, votre historique de navigation, les sujets qui vous intéressent peuvent être utilisés et vendus. Que ce soit afin de vous encourager à la consommation de certains produits ou pour exploiter les informations dont vous disposez.

Comment lutter contre cet espionnage ? Comment éviter la fuite de vos informations ? Comment protéger vos données personnelles ? Comment séparer vie professionnelle de vie privée sur les réseaux ?

11H45 : LE RGPD - RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Intervenant : correspondant SupDPO

Le Règlement général sur la protection des données (RGPD) est le cadre juridique de l'Union européenne qui gouverne la collecte et le traitement des données à caractère personnel des utilisateurs. Mise en application en 2018, il régit notamment les usages des solutions dédiées à l'analyse du comportement de navigation des internautes.

Introduction au RGPD appliqué à la recherche : Sanctions et avantages. Comment se mettre en conformité ? Quels sont les bons réflexes ?

12H15 : DÉJEUNER

14H : DÉMO LIVE

Avec : Florent NOLOT (URCA)

Découvrez grâce à cette démonstration en direct, comment en quelques minutes vous pouvez vous faire voler des données.

14H30 : TABLE RONDE : PROTECTION DES DONNÉES /ESPIONNAGE

Quels que soient la taille, le lieu ou le domaine d'activité, nous sommes tous concernés par la protection des données. Comment les établissements et plus précisément les unités de recherche peuvent protéger leurs données et leurs activités scientifiques au niveau local et international ? Autour de la table, les intervenants débâteront et offriront une vision globale de l'espionnage scientifique en France et à l'international ainsi que de la place du chercheur.

Animateur : M. ROCHELET

Table ronde avec :

Olivier CHOPIN (SciencesPo)

Philippe GASNOT (CNRS)

Arnaud RENARD (URCA)

Jennifer LEPAGE (CHU)

15H30 : LES 10 RÈGLES DE SÉCURITÉ DU CHERCHEUR

Intervenant : RSSI de l'université de Reims Champagne-Ardenne

De façon concrète, quelles sont les règles de bonnes pratiques qui peuvent être mises en place par chaque chercheur au sein des établissements de l'ESR ? En partant de quelques exemples, comment lutter efficacement contre les cyber-attaques ?

15H45 : CLÔTURE

Par : Olivier DUPÉRON - vice-président du Conseil d'Administration, fonctionnaire de défense et de sécurité

Pour s'inscrire à cette journée :

<https://enquete.univ-reims.fr/limesurvey/index.php/419325?lang=fr>





UNIVERSITÉ
DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

& établissements
associés